

Inscription

aux fichiers de la TPS/TVQ



+ de 30 000\$ de ventes taxables?

Oui Vous DEVEZ vous inscrire aux fichiers TPS/TVQ

Non Ça pourrait être intéressant quand même...

	Inscription aux fichiers de la TPS/TVQ
Avantages	La tranquillité d'esprit
	Récupération des taxes sur les achats
	L'image projetée
	La stabilité des frais chargés
Inconvénients	Obligation d'inscrire ses numéros de TPS et de TVQ sur ses factures
	Production des déclarations selon la fréquence exigée ou choisie
	Piège d'utilisation de ces fonds à d'autres fins

Comment s'inscrire aux fichiers de la TPS et de la TVQ?

Service Inscription d'une entreprise en démarrage

Remplir le formulaire ► Demande d'inscription (LM-1)

Mon dossier pour les entreprises

Par téléphone : 1-800-567-4692



SOUSSION GRATUITE



RENDEZ-VOUS STRATÉGIQUE INITIAL



VOTRE TEMPS, C'EST DE L'ARGENT!